



La crèche privée fait polémique

◉ Un établissement en “délégation de service public” va être prochainement créé à Cannes ◉ Un deuxième projet devrait suivre rapidement ◉ Le PS s’insurge

C'est une première et pour le maire de Cannes, Bernard Brochand, cette crèche a déjà tout pour plaire. “Ce projet va nous revenir 25 % moins cher que s'il y avait une gestion publique. Il y aura des plages horaires d'accueil plus étendues, et cela nous permet d'aller beaucoup plus vite dans la construction”.

L'établissement multi-accueil devrait commencer à recevoir les bambins de plus de quatre-vingts familles dans le courant du premier trimestre 2012, dans le quartier de la Croix-des-Gardes. Il s'agit de la première crèche municipale gérée par un privé, en l'occurrence la société **People and Baby**. “La ville continue de contrôler les

“La crèche publique, c'est le début de l'égalité des chances.”

APOLLINE CRAPIZ, CONSEILLÈRE MUNICIPALE PS

admissions, rassurait en fin de semaine dernière Christophe Santelli-Estrany, l'adjoint délégué aux affaires juridiques. Avant de rappeler que “le délégataire peut perdre son contrat à tout moment. Nous aurons un vrai suivi de qualité”.

La formule aurait, pour le moment en tout cas, recueilli tous les suffrages de la municipalité, qui “est déjà en quête d'un nouveau terrain pour la construction d'un deuxième établisse-

ment en délégation de service public”.

La chef de file du PS, elle, ne l'entend pas du tout de cette oreille. “Les crèches ne doivent pas devenir privées, je suis pour les établissements publics, avec l'assurance d'une bonne gestion du personnel et de moyens, réagit Apolline Crapiz. Mais tout ça suit la logique du moment de supprimer de plus en plus les services publics. On peut faire des économies, mais pas là, pas pour l'éducation. Je refuse l'idée d'associer une entreprise qui fait du profit avec l'accueil de jeunes enfants”.

FABIEN BINACCHI
WWW.METROFRANCE.COM





► La société People and Baby, qui finance la construction, gèrera le lieu pendant vingt ans.

Nice a choisi

Dans la capitale azurée, les 30 crèches municipales, qui représentent 1 900 places, sont toutes en régie directe. La municipalité n'a recours à aucune délégation de service public. "C'est un choix politique", indique la mairie. La ville de Cannes, quant à elle, dispose de huit établissements multi-accueil en régie directe, auxquels s'ajoute une crèche familiale regroupant les assistantes maternelles agréées. Sans compter les 60 places de la nouvelle structure en délégation de service public, la ville dispose de 460 places. D'autres structures d'accueil, associatives ou privées, proposent près de 300 places supplémentaires.